

Le Rien Averan Advocat General à Orange, ayant venu
à Deoder, V.A. sera imposée de divers endroits, soit
rencontre ceul George, & en effet point pourvoir le Comte
d'Anvergne qui avérément la voudroit faire tomber
entre les mains d'un Patrie (ce qui n'a pas encor
esté fait) en possession de qui faire personnes, mesme
après les dosses retrouvés, le plus expédient seroit qu'il se
défend a V.A. d'en disposer. On m'advertisse que le
Baron de Beaufort, pere du feu Baron, page de V.A.
voudroit bien obtenir la permission de pourvoir —
demander la garde ante Comte d'Anvergne pour
un filz de 18 ans; mais c'est à que il me semble
qu'on aurroit tort d'informer V.A. contre que le S. de
Lubierl ayant Oncle de ce Baron, et en sape de cette
devenir Président du Parlement, ce seroit mesme moy
Apres d'autorité dans une même famille pour tel de
Gouverneur Orangeois. Le Ren' Cambrai l'Excellent
ministre à longs à V.A. par la Roquigny s'y jointe
en faveur du Sr Convenant son Neveu, & comme
son filz unique, lui mesme n'ayant point d'enfants,
(Ce garçon est, dit on, à l'Armée, petit de la taille
mais solide & vigoreux & de favorables ce qui est de
La Confidence, qualité principalement requise
pour este emploï, et pour ce qui regarde le
merite de l'autre Oncle, V.A. n'a point de sujet de
dans la Princejaud en qui elle trouve à reconnoître
plus de zèle à son service, que doibz à la prudence
à la Verité, par l'exacte connoissance que j'en ay.
Ce soy qu'il n'est nullement à propos d'entraîner
V.A. sur son domesque dans ces occupations
relatives; je dirai seulement qu'il importe que
ceux qui se prouvent à l'Admiration en
Aulxey Ambage puissent dire que Savoir comme
il auroit apporté à V.A. d'en regler les conditions.
Et d'ailleurs que ce que V.A. a accordé au
Marquis de Cozan, pour sa fille Reineje, soit signé
soins preueins des grands inconveniens, & faute d'ambiguité.

D.W.A.

290.